Pétitions en ligne : le Conseil économique, social et environnemental labellise les plateformes Change.org et Mesopinions.com

Date
Publié le 16/10/2019
Description

Le Conseil économique, social et environnemental a annoncé aujourd'hui le lancement d'un label inédit avec les plateformes Change.org et Mesopinions.com, en vue de favoriser l'interpellation du Conseil par les citoyens et à renforcer le débouché institutionnel des pétitions en ligne.

- **Le lancement d'un « label » CESE permettant aux citoyens d'adresser leurs pétitions au Conseil directement depuis les plateformes en ligne**

Concrètement, un « label » CESE sera attribué aux sites de pétitions en ligne qui répondent aux critères définis par le Conseil : neutralité, protection des données, diversité des points de vue, etc.

Depuis les plateformes labellisées, les citoyens pourront alors directement interpeller le CESE via les pétitions publiées, permettant au Conseil de détecter les pétitions qui concernent son champ de compétence et décider ou non de se saisir du sujet. L'ensemble des pétitions seront visibles et répertoriées sur les sites labellisés. Le CESE s'engage à prendre connaissance de toutes, avec autant d'attention, qu'elles mobilisent des centaines de milliers de signatures (signaux forts) ou seulement quelques-unes (signaux faibles).

« *Avec cette labellisation, le CESE, troisième assemblée constitutionnelle, trait d'union entre la société civile et les pouvoirs publics, se donne les moyens d'intégrer encore davantage la parole citoyenne dans ses travaux* », déclare Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemental.

Pour Sarah Durieux, directrice de Change.org France : « *Cette labellisation par le CESE est la concrétisation de notre travail quotidien pour que les pétitions lancées sur Change.org soient prises en compte par les responsables politiques, économiques et institutionnels et aboutissent à des changements concrets pour les Françaises et les Français. La création du profil officiel du CESE sur Change.org s'inscrit parfaitement dans cette volonté d'installer un dialogue durable entre les institutions et les lanceuses et lanceurs de pétitions qui pourront désormais recevoir une réponse directe aux pétitions adressées au CESE. C'est aussi une reconnaissance de la place prépondérante que prend la plateforme en France et de l'influence croissante de nos pétitions dans l'espace public.* ».

- **Une nouvelle étape du CESE dans la prise en compte des pétitions et de la parole citoyenne**

Depuis 2017, le CESE a mis en place un dispositif sans précédent au sein d'une assemblée constitutionnelle : la veille des pétitions en ligne. Le principe ? Aller directement là où les citoyens s'expriment et identifier des pétitions qui ne sont pas directement adressées au CESE ou qui ne remplissent pas les conditions légales de saisine automatique du Conseil (500 000 signatures papier) mais sur lesquelles le CESE serait susceptible de s'autosaisir dès lors qu'il considère que la pétition exprime une attente légitime qui rentre dans son champ de compétences.

Au total, à ce jour, 26 pétitionnaires, porteuses et porteurs de 19 pétitions ont été auditionnés depuis deux ans, ce qui représente plus de 5 600 000 signatures en cumulé. 5 avis ont été adoptés par le CESE dans le cadre de la veille des pétitions : « Les déserts médicaux », « Vieillir dans la dignité », « La fin de vie », « Les personnes vivant dans la rue, l'urgence d'agir », « Fractures et transitions : réconcilier la France ».

Pour en savoir plus sur les pétitions au CESE : https://www.lecese.fr/content/les-petitions-au-cese

Contacts presse :

Juliette Prost – CESE

06 72 47 53 28

Juliette.prost@plead.fr

Belkacem Nacer – Change.org

06 34 40 25 65

Bnacer@change.org

Mathilde Batteux – Mesopinions.com

06 66 95 26 69

mathilde@mesopinions.com

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024